



COMMUNE DE LA FLACHÈRE

EMPLOYÉ MUNICIPAL POLYVALENT

Poste disponible le 1er Janvier 2024

Candidatures (CV + lettre de motivation) à déposer en mairie par mail (laflachère@wanadoo.fr) ou par courrier postal avant le 31 décembre 2023.

Statut de l'emploi : contractuel sur 3 ans pouvant évoluer sur un poste de titulaire,

Filière : Technique

Catégorie : C

Cadre d'emploi : Adjoint technique territorial

Missions générales :

- Réalise l'essentiel des interventions techniques de la commune dans tous les domaines.
- Entretien et mettre en valeur les espaces verts et naturels de la collectivité : désherbage, tonte, taille, plantation, arrosage...
- Maintenir en état de fonctionnement les bâtiments et les équipements publics et effectuer des travaux d'entretien et de petite manutention : nettoyage des équipements urbains, maçonnerie, peinture, tapisserie, plomberie, serrurerie et électricité...
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés,

Missions complémentaires :

- Assurer la gestion de l'approvisionnement en matériel et produits utilisés dans le cadre de ses missions,
- Participer à la préparation d'événements et de manifestations diverses : installation, signalétique...

.Gestion des locations de la salle de Fêtes

.Suivi des travaux ayant lieu sur la commune (relation avec les chefs d'équipe),

.Gestion de l'eau en collaboration avec la communauté de commune le Grésivaudan.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaires de travail

- 5 jours par semaine, 35 heures, horaire journalier : 8 heures – 12 heures ; 14 heures – 17 heures ; aménagement possible en juillet et Août sur accord du maire
- Travail seul la plupart du temps
- En cas d'urgence ou de surcharge, l'activité peut s'exercer en dehors des heures de travail
- L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics ...)
- L'employé communal est membre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et peut donc être sollicité à toutes heures du jour et de la nuit et tous les jours de l'année. Il en est de même en cas de problème urgent sur le réseau d'eau potable,



. Les missions sont soumises à une forte saisonnalité avec des pics d'activités liés aux conditions météorologiques

Supérieur hiérarchique direct :

. le maire : Sorrel Brigitte, gestion du planning en collaboration avec l'Adjoint aux travaux : Moreau Patrick, responsable hiérarchique.

Relation interne :

Avec les élus et avec la secrétaire

. Relation Externe avec les services du département et de la communauté de communes, Le Grésivaudan.

COMPETENCES REQUISES :

- . Avoir le permis de conduire Automobile
- . Avoir les connaissances de bases pour exercer les activités et tâches ci-avant définies
- . Connaitre le fonctionnement du matériel spécifiques (voiries, espaces verts, ...)
- . Détecter les dysfonctionnements d'un équipement, d'une machine
- . Interpréter des plans, schémas, notices, dossiers techniques, consignes de sécurité...

Savoir Faire

- . Tenir le planning des travaux à faire et des travaux réalisés
- . Prendre des initiatives lors des interventions de 1er niveau à titre préventif ou curatif, en sachant situer la limite de ses compétences
- . Réaliser un diagnostic et mesurer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable
- . Maîtrise des outils informatiques
- . Capacités relationnelles

Ce qui implique : rigueur, réactivité, polyvalence et disponibilité.

Savoir être

- . Avoir le sens de l'écoute et de l'observation
- . Savoir organiser son travail en fonction des consignes écrites ou orales
- . Avoir un bon relationnel
- . Travailler en sécurité
- . Être capable de s'adapter à des situations de travail différentes et effectuer les meilleurs choix pour l'intervention
- . Avoir de la rigueur, du dynamisme et de la réactivité